



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Arnaques sur le dispositif isolation à 1 euro

Question écrite n° 25394

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, sur les arnaques organisées dans le cadre du dispositif d'isolation à 1 euro. Certains ménages ont été démarchés par des entreprises sans scrupules qui leur ont fait signer des contrats en vue d'isoler leur logement, au prix attractif de 1 euro. Nombre d'entre eux ont cependant constaté que les travaux avaient été bâclés et non-conformes. Il est ainsi souvent nécessaire pour les particuliers de faire appel à de nouvelles sociétés pour reprendre à leurs frais des travaux aux nombreuses malfaçons. Ces entreprises, souvent récentes, ne disposent même pas des labels et de personnels qualifiés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les procédures de contrôle envisagées pour faire cesser ces dérives et les recours existant pour les ménages victimes de ce genre d'entreprise peu scrupuleuse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Masson](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25394

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire \(Mme Poirson, SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11326

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)